

STUDIO BERÇOT

2012-2013

STYLISME DE MODE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR PRIVÉ

Autorisation Académique du 4 février 1970

RNE Rectorat : 0754579V

SIRET 381 557 941 00014

29, rue des Petites Écuries • 75010 PARIS

Tél. : 01 42 46 15 55 • Fax : 01 48 01 07 02

URL : www.studio-bercot.com • E-mail : studiobercot@orange.fr

Le Studio Berçot a pour définition de donner à ses élèves une formation de styliste de mode, en insistant, d'une part, sur l'importance d'une structure esthétique, et, d'autre part, sur le développement de chaque personnalité, tout en y adaptant une technique en relation avec les nécessités d'un métier.

On peut définir l'apprentissage du métier de styliste de mode essentiellement comme un état d'esprit, un choix.

Sur le plan pratique, il s'agit de définir l'aptitude de chacun à concevoir et à diffuser la vision personnelle d'un environnement appliquée à l'esthétique de la mode.

CONDITIONS D'ENTRÉE ET FORMALITÉS D'INSCRIPTIONS 2012-2013

- âge minimum 18 ans
- niveau baccalauréat (toutes séries du bac)
- niveau de français suffisant à l'oral : **tous les cours se font en français**
- entretien personnel en français
- dossier de pré inscription comprenant un questionnaire à remplir (en français)

Pour les personnes résidant à l'étranger ou en province, et ne pouvant se rendre à l'entretien, une inscription par correspondance est possible.

Les demandes de dossiers de pré inscription et de rendez-vous se font tous les jours, à savoir du lundi au vendredi et de 9 h 30 à 17 h 30.

Les entretiens personnels ont lieu sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Pour les élèves étrangers, une connaissance courante de la langue française est exigée.

L'inscription au STUDIO BERÇOT donne droit à une carte d'étudiant, mais ne permet pas de bénéficier du régime général étudiant de la Sécurité Sociale.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 15 juin 2012

INSCRIPTIONS DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

(Quelle que soit la date)

Chaque étudiant inscrit doit donc souscrire au régime général de la Sécurité Sociale (au centre le plus proche de son domicile), muni d'une pièce d'identité, d'un relevé d'identité bancaire, d'un justificatif de domicile, et d'un certificat de scolarité.

Une couverture sociale est obligatoire pour tous les étudiants.

ÉTUDIANTS FRANÇAIS

Les étudiants de moins de 20 ans sont « ayant droit » de leurs parents salariés.

Les étudiants âgés de 20 à 26 ans doivent acquitter la cotisation forfaitaire à la Sécurité Sociale (voir plus haut).

Des dispositions particulières concernent les étudiants dont les parents relèvent de régimes spéciaux de sécurité sociale (artisans, commerçants, professions libérales, EDF, SNCF).

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Les étudiants étrangers ressortissants d'un pays ayant passé un accord de réciprocité avec la France peuvent bénéficier des mêmes avantages que les élèves français.

Les étudiants ressortissant d'autres pays peuvent bénéficier du régime général de la Sécurité Sociale, ou bien souscrire en France une assurance individuelle privée (Assistance Étudiants : 70, rue Mouffetard 75005 Paris, Tél. : 01 42 17 00 20 – PGA : 37, avenue Gambetta 75020 Paris, Tél. : 01 463 66 18 72)

Ils doivent aussi être obligatoirement en possession d'un visa de long séjour pour études, délivré par les services consulaires français à l'étranger sur présentation d'un certificat de pré inscription.

À Paris, pour obtenir un premier titre de séjour « étudiant », du 11 septembre au 15 décembre, il convient de se présenter à la Cité Internationale Universitaire 17 bd Jourdan 75014 Paris, RER B « Cité Universitaire » ; à partir du 18 décembre aller au Centre des étudiants étrangers 13 rue Miollis 75015 Paris, métro : Ségur ou Cambronne.

Renseignements sur le site www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr.

L'inscription définitive ne pourra être confirmée que sur présentation du dossier complet, c'est avec toutes les pièces demandées par le STUDIO BERÇOT.

NATURE ET DÉROULEMENT DES COURS

Chaque élève doit rendre un travail de collection corrigé par un groupe de professeurs. L'ensemble des cours est dispensé par une équipe de professeurs permanents. Pour des problèmes de mode très spécifiques, intervention de spécialistes. Le maintien des élèves aux différents cours est fonction de l'assiduité et des résultats de chacun.

CRÉATION DE MODE

- bases, explications des tendances (les deux années)
- étude des volumes et des proportions (les deux années)
- réalisation de gammes de coloris (les deux années)
- exécution de maquettes de tissus (1^{re} année)
- recherches d'accessoires (2^e année)
- design textile (1^{re} année)
- étude et développement des matières textiles - réalisation de maquettes (1^{re} année)
- techniques manuelles de tricotage et de broderie (1^{re} année)
- maille sur machine (2^e année)
- sérigraphie et batik (1^{re} année)

DESSIN (Deux années)

- dessin de base classique
- croquis de nus
- dessin de mode
- dessin technique
- illustration, sérigraphie

CONNAISSANCES GÉNÉRALES

- histoire du costume et du folklore (les deux années)
- visites de musées, expositions, films (les deux années)
- conférences sur les systèmes de commercialisation et de distribution dans la mode (2^e année)
- communication visuelle (conférences, photos et images de mode, magazines) (2^e année)

COUPE - MODELAGE - COUTURE (Deux années)

- connaissances générales
- couture, moulage
- coupe à plat, patronage
- réalisation de prototypes

TECHNIQUE DE LA MAILLE ET DU TRICOTAGE (après sélection d'élèves)

INFORMATIQUE (1^{re} année) (après sélection d'élèves)

- initiation au graphisme sous Mac : *Illustrator* (dessin technique), *Photoshop* (retouche de croquis) et *InDesign* (mise en page d'un dossier de mode)
- initiation au tableur sous Mac : *Excel* (organisation d'une collection)

HORAIRES DES COURS

- tous les matins et trois ou quatre après-midi par semaine en première année (9 h 30 à 19 h)
- tous les matins et selon les cours les après-midi en seconde année (9 h 30 à 19 h)
- travail à rendre chaque semaine
- le planning des cours est délivré en début d'année scolaire
- le planning est susceptible d'être modifié en cours d'année, selon les besoins

MATÉRIEL SCOLAIRE

Une liste du matériel nécessaire est donnée par chaque professeur en début d'année scolaire.

DURÉE DES ÉTUDES

Deux années de cours, plus une année de stages, facultative et non payante.

1^{re} année

- installation et mise en place des bases du métier de styliste
- initiation à la P.A.O. (Illustrator, Photoshop, InDesign) et à la bureautique (Excel) sur des Macintosh de bureau : sous réserve d'un niveau suffisant en stylisme, en langue française, **en géométrie**, d'une parfaite compréhension de la mode

2^e année

- mise au point et préparation de collections
- concours, défilé
- élaboration et sélection du dossier de sortie

3^e année (sous réserve de deux premières années probantes : facultative et gratuite)

- stages organisés par l'École, sous son contrôle (conventions de stages, pendant une année scolaire : 1^{er} septembre au 31 juillet).

STAGES

Par l'intégration de l'École au milieu professionnel, les stages proposés couvrent un éventail de choix pouvant, par la suite, déboucher sur des opportunités de relations facilitant l'accès au monde professionnel de la mode.

Quelques anciens du STUDIO BERÇOT

Ont créé leur propre marque ou sont directeurs artistiques de grandes maisons :

Vincent Daré, Martine Sitbon, Capucine Puerari, Shinishiro Arakawa, Lolita Lempicka, Stella Cadente, Corinne Cobson, Marion Lesage, Isabelle Ballu, Isabel Marant, Moritz Rogowsky, Véronique Leroy, Olivier Guillemin, Gaspard Yurkievich, Laurent Mercier, Erotokritos, Delphine-Charlotte Parmentier, Karine Arabian, Nicole Fahri, Frédéric Molénac, Benoît Missolin, Julie Skarland, Valérie Delafosse, Robert Normand, Roland Mouret, Yvan Mispelare, Yazbukey.

Rédacteurs de mode, illustrateurs ou attachés de presse :

Carlotta (Elle), Elisabeth Djian (Numéro), Edgar Avila (L'Express), Yasmine Eslamy (Libération, Purple), Samuel François (Numéro), Cédric Saint-André Perrin (Arte, Têtu), Camille Bideault-Waddington (Self-Service Paris, Dazed & Confused), Caroline Christiansson (Glamour), Thierry Colson (Numéro, Le Figaro Madame), Dorothee Perret (Purple), Catherine Baba, Benjamin Galopin.

Nos liens :

Azzedine Alaïa, Azzaro, Antik Batik, Balenciaga, Balmain, Vanessa Bruno, Cacharel, Dior, Eres, Erotokritos, John Galliano, Dorothee Perret, Erik Halley, Edgard Hamon, Pierre Hardy, Heimstone, Hermès, Marc Jacobs, Tara Jarmon, Kenzo, Galeries Lafayette, Lanvin, Véronique Leroy, Martin Margiela, Merci, Rick Owens, Princesse Tam Tam, Raf Simons, Sonia Rykiel, Rue du Mail, Louis Vuitton, Vivienne Westwood, Roger Vivier.

La totalité est payable à l'inscription soit : 10 000 euros

Échelonnement sur 10 mensualités : 10 400 euros

Soit 3 650 euros à l'inscription, puis 9 mensualités de 750 euros ; obligatoirement par virements bancaires mis en place dès l'inscription (document justificatif de la banque à fournir).

Ce tarif ne comprend pas le matériel dont la liste détaillée est fournie en début d'année scolaire. Toute année commencée est due dans sa totalité et payable dès l'inscription.

Période scolaire : début septembre à fin juin en 1^{re} année
début septembre à mi-juillet en 2^e année

Vacances scolaires : deux semaines à Noël et deux semaines vers Pâques

Contact école : renseignements du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 30
rendez-vous du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 00

Coordonnées école :

STUDIO BERÇOT

29, rue des Petites Écuries • 75010 Paris

Tél. : (33) 1 42 46 15 55 • Fax : (33) 1 48 01 07 02

URL : <http://www.studio-bercot.com>

E-mail #1 : studiobercot.joellec@gmail.com

E-mail #2 : etudiantstudiobercot@gmail.com

Date limite pour le retour des demandes d'inscription le 8 juin 2012

Clôture des inscriptions le 15 juin 2012

INSCRIPTION DÉFINITIVE
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES